

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020

ORDRE DU JOUR

- 1 Comptes rendus des Conseils Municipaux des 3 mars et 23 mai 2020
- 2 Compte rendu des Décisions et des MAPA
- 3 Budget Unique de la commune pour 2020
- 4 Budget Unique service de l'Eau pour 2020
- 5 Budget Unique Annexe du Centre culturel des Carmes pour 2020
- 6 Vote des taux d'imposition pour 2020
- 7 Subventions aux associations et autorisation de signature des conventions avec les associations recevant une subvention supérieure à 23000 €- Année 2020
- 8 Fonds Départemental à l'Equipeement des Communes (FDAEC) 2020
- 9 Autorisation d'ouverture d'un compte régies municipales pour carte bancaire et prélèvement bancaire
- 10 Création d'un chéquier « activités jeunes » à l'attention des élèves de CM2 passant en 6^{ème}
- 11 Indemnités de fonction au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Délégués
- 12 Délégation de fonction du conseil municipal au Maire - Modification
- 13 Désignation des membres siégeant dans les différentes commissions municipales
- 14 Fixation du nombre et désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 15 Création et désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 16 Création et désignation des membres de la commission permanente de délégation de Service Public.
- 17 Désignation des membres siégeant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 18 Désignation d'un correspondant défense
- 19 Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 20 Modalités de versement de la prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie du COVID-19
- 21 Recrutement d'agents contractuels pour la saison 2020
- 22 Modification du tableau du personnel
- 23 Tirage au sort des jurés d'assises 2021
- 24 Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers de la Gironde- 477,99 €

- 25 Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision du tribunal de commerce de Bordeaux- 4,76 €
- 26 Annulation de dette au service de l'Eau de Langon suite à la décision du tribunal de commerce de Bordeaux- 25,86 €
- 27 Produits irrécouvrables -Admission en non-valeur- Service des Eaux
- 28 Produits irrécouvrables -Admission en non-valeur- Commune de LANGON
- 29 Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) 2020 – Abattement exceptionnel / Covid 19
- 30 Communications
- 31 Questions diverses